



ASSOCIATION MNE – RENE 30

Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle
155 Faubourg de la Rochebelle
30100 Alès

COMMISSARIAT AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@lts - bât G

ALÈS 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunoy - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MNE – RENE 30

Association

Aux fonds associatifs de 131 197 euros

SIRET : 401 259 056

Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle
155 Faubourg de la Rochebelle
30100 Alès

Exercice clos le 31 décembre 2025

MONTPELLIER 34000

521, rue Georges Méliès - @7 Center - Immeuble l'@lts - bât G

ALÈS 30100

681 chemin du Mas de la Bedosse

PERPIGNAN 66050

51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex

Tél. : 04 67 15 89 35

axiomeaudit@axiomeassociates.fr

ASSOCIATION MNE – RENE 30

Pôle Culturel et Scientifique de Rochebelle
155 Faubourg de la Rochebelle
30100 Alès

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION MNE – RENE 30

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux adhérents,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association MNE – RENE 30** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 et ANC 2023-03 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180⁵ du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve » nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier
Le 12 mai 2026

**Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT**

A handwritten signature in grey ink, appearing to read 'Antoine ROQUETTE', positioned above a horizontal line.

Antoine ROQUETTE
Commissaire aux Comptes
Associé Responsable Technique

A handwritten signature in grey ink, appearing to read 'Camille PINTO', positioned above a horizontal line.

Camille PINTO
Commissaire aux Comptes
Associé Mandataire Social

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	70 155	60 439	9 717	9 790	73	0.75
ACTIF CIRCULANT	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	4 448		4 448	4 355	94	2.15
	Total II	74 604	60 439	14 165	14 144	21	0.15
Comptes de Régularisation	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	89 912		89 912	58 604	31 308	53.42
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	801 990		801 990	557 422	244 568	43.87
	Charges constatées d'avance (2)	1 906		1 906	1 511	396	26.19
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	233 727		233 727	149 029	84 697	56.83
	Total III	1 127 535		1 127 535	766 567	360 968	47.09
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 202 139	60 439	1 141 700	780 711	360 989	46.24

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise : Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise : Fonds statutaires Fonds propres complémentaires			10 000		10 000	100.00
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves : Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres						
	Report à nouveau	121 972		119 904		2 069	1.73
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	8 165		2 069		6 096	294.71
	Situation nette (sous total)	130 137		131 972		1 835	1.39
	Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées	1 060		2 298		1 239	53.89
	Total I	131 197		134 270		3 074	2.29
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables Avances conditionnées Droits du concédant						
	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés	101 117		98 004		3 113	3.18
	Total III	101 117		98 004		3 113	3.18
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	118 209 32 224		9 759 27 418		108 451 4 806	NS 17.53
	Total IV	150 433		37 177		113 257	304.64
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs) Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières diverses (2) Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	346 863		328 624		18 239	5.55
	Dettes des legs ou donations	68 987		61 231		7 756	12.67
	Dettes fiscales et sociales	4 707		3 317		1 390	41.92
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	338 395		118 088		220 307	186.56
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance						
	Total V	758 953		511 260		247 693	48.45
	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 141 700		780 711		360 989	46.24

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	26 801		18 382		8 418	45.79
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	93 475		72 082		21 393	29.68
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	905 725		783 247		122 478	15.64
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels			12		12	100.00
Mécénats	3 000		858		2 142	249.59
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières	39 844				39 844	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	6 245		47 028		40 783	86.72
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés	93 402		45 159		48 243	106.83
Autres produits	88		0		88	NS
Total I	1 168 580		966 769		201 811	20.87
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	422 291		394 717		27 574	6.99
Aides financières	10 647				10 647	
Impôts, taxes et versements assimilés	16 136		17 336		1 199	6.92
Salaires et traitements	369 363		363 248		6 115	1.68
Cotisations sociales	119 478		116 478		3 001	2.58
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 152		5 790		638	11.02
Dotations aux provisions	119 501		9 476		110 025	NS
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés	96 515		37 205		59 310	159.41
Autres charges	1 449		3 653		2 204	60.34
Total II	1 160 534		947 903		212 631	22.43
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	8 046		18 866		10 820	57.35

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés		119		161	42	25.90
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change						
Produits des immobilisations financières cédées						
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total III		119		161	42	25.90
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées				7	7	100.00
Différences négatives de change						
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie						
Total IV				7	7	100.00
2. Résultat financier (III-IV)		119		154	35	22.48
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)		8 165		19 020	10 855	57.07
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				1 239	1 239	100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)				18 190	18 190	100.00
4. Résultat exceptionnel (V-VI)				16 951	16 951	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)						
AXIOME AUDIT Audit Commissariat aux comptes @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z						
Total des produits (I+III+V)		1 168 699		968 168	200 530	20.71
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)		1 160 534		966 100	194 434	20.13
5. EXCEDENT OU DEFICIT		8 165		2 069	6 096	294.71

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature		620		945	325	34.39
Prestations en nature		59 850		51 121	8 729	17.07
Bénévolat		15 836		22 127	6 291	28.43
TOTAL		76 306		74 193	2 113	2.85
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature		620		945	325	34.39
Mise à disposition gratuite de biens		59 850		51 030	8 820	17.28
Prestations en nature				91	91	100.00
Personnel bénévole		15 836		22 127	6 291	28.43
TOTAL		76 306		74 193	2 113	2.85
AXIOME AUDIT Audit						

Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 141 699.87 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 168 579.61 Euros et dégageant un excédent de 8 164.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association MNE-RENE 30, labellisée CPIE du Gard depuis janvier 2020, est le réseau départemental des acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD). L'association, créée en 1994, a pour objet de promouvoir et développer l'EEDD dans le Gard et en région à travers sa collaboration étroite avec le GRAINE Occitanie et l'URCPIE Occitanie.

L'association porte un Guichet Unique (GU) de la Rénovation Énergétique dans le cadre du Service Public Intégré de la Rénovation Énergétique (SPIRE) du territoire gardois. Elle est également un des opérateurs du GU porté par la Communauté Alès Agglomération.

" Notre identité est l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) dont la finalité est l'émergence de citoyens responsables, respectueux de la vie et des femmes et des hommes, capables de participer à l'action et à la décision collective.

" Notre slogan, " Pour comprendre le monde, agir et vivre ensemble ".

" Un projet partagé avec un fonctionnement en réseau reposant sur la participation et la coopération.

L'association a pour missions de mettre en lien les acteurs, de faciliter la réflexion et le travail collectif, de mutualiser les expériences et les connaissances et de favoriser l'accès à l'information. Être membre du CPIE du Gard, c'est la possibilité d'apporter son expérience et de s'enrichir de celle des autres.

De manière opérationnelle, l'association se donne pour missions de :

" Représenter les structures d'EEDD membres, et participer aux dynamiques de concertation entre organismes publics, collectivités territoriales et acteurs privés, en matière d'EEDD à l'échelle départementale et régionale.

" Accompagner les territoires de projets et les porteurs de projets.

" Coordonner la mise en place et l'animation d'actions collectives de sensibilisation auprès de différents publics.

" Animer un réseau d'acteurs œuvrant dans le champ de l'EEDD et du développement local durable dans le Gard.

" Favoriser la synergie entre les acteurs par l'animation de rencontres, d'échanges et de mutualisation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

" Mettre en œuvre des actions de formation et d'accompagnement à la professionnalisation des acteurs éducatifs.

" Animer un lieu d'informations et sensibiliser les publics sur les enjeux de la transition écologique et énergétique.

" Mettre à disposition des ressources pédagogiques existantes en EEDD.

" Participer à l'animation du réseau régional des Espaces Conseil France Renov.

" Informer, conseiller, orienter et sensibiliser les ménages dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments.

" Participer à la dynamique territoriale à destination des professionnels sur la thématique de la rénovation énergétique.

Le CPIE du Gard utilise aujourd'hui " Le changement climatique et la transition écologique " comme entrée principale sur l'intégralité de ces dispositifs pédagogiques et de ses actions d'accompagnement de territoire.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2023-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les états financiers de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Ce changement de réglementation comptable entraine notamment :

- l'abandon de la technique des transferts de charges (comptes de classe 79) au profit d'une imputation directe des opérations dans des comptes spécifiques selon leur nature économique,
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- un nouveau format d'annexe,
- et la présentation de nouveaux modèles d'états financiers.

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de l'association ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, ce changement de méthode comptable n'impact pas significativement la présentation des comptes de l'association.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Aitis - Bât. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	1 200		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 504		5 079
Emballages récupérables et divers	23 372		
TOTAL	65 076		5 079
Prêts, autres immobilisations financières	4 355		94
TOTAL	4 355		94
TOTAL GENERAL	69 431		5 173

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			1 200	1 200
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			45 583	45 583
Emballages récupérables et divers			23 372	23 372
TOTAL			70 155	70 155
Prêts, autres immobilisations financières		0	4 448	4 448
TOTAL		0	4 448	4 448
TOTAL GENERAL		0	74 604	74 604

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers		112	120		232
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		38 298	1 720		40 018
Emballages récupérables et divers		16 877	3 312		20 189
TOTAL		55 286	5 152		60 439
TOTAL GENERAL		55 286	5 152		60 439
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	120				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 720				
Emballages récupérables et divers	3 312				
TOTAL	5 152				
TOTAL GENERAL	5 152				

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres
ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise	10 000			10 000	
Report à nouveau	119 904	2 069		0	121 972
Excédent ou déficit de l'exercice	2 069	2 069-	9 375		8 165
Situation nette	131 972		9 375	11 210	130 137
Subventions d'investissement	2 298			1 239	1 060
TOTAL I	134 270		9 375	11 239	131 197

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	86 499		86 499		96 515	96 515	
REGION OCCITANIE	9 404		9 404				
AGENCE DE L'EAU	51 395		51 395		50 434	50 434	
CAISSE ALLOCATIONS FAMIL	22 188		22 188		10 500	10 500	
ALES AGGLOMERATION	638		638				
NIMES METROPOLE					29 700	29 700	
DDETS	2 874		2 874				
DEPARTEMENT DU GARD					5 881	5 881	
Contributions financières d'autres organismes	11 505		6 903			4 602	
URCIP OCCITANIE	11 505		6 903			4 602	
TOTAL	98 004		93 402		96 515	101 117	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
 @ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
 521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
 Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
 SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	27 418		27 418		
Autres provisions pour risques et charges	9 759	140 675			150 433
TOTAL	37 177	140 675	27 418		150 433
TOTAL GENERAL	37 177	140 675	27 418		150 433
Dont dotations et reprises d'exploitation		119 501	6 245		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	4 448	3 851	597
Autres créances clients	89 912	89 912	
Personnel et comptes rattachés	253	253	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 389	1 389	
Divers état et autres collectivités publiques	717 574	717 574	
Débiteurs divers	75 482	75 482	
Charges constatées d'avance	1 906	1 906	
TOTAL	890 965	890 368	597

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	346 863	346 863		
Personnel et comptes rattachés	34 967	34 967		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 152	26 152		
Autres impôts taxes et assimilés	7 869	7 869		
Autres dettes	4 707	4 707		
Produits constatés d'avance	338 395	338 395		
TOTAL	758 953	758 953		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6820Z

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	4 724
Autres créances	714 024
Total	718 748

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 052
Dettes fiscales et sociales	46 439
Autres dettes	4 707
Total	63 198

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 906
Total	1 906
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	338 395
Total	338 395

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
~~@ 7 CENTER - Immeuble Aitis - Bât. C~~
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 8920Z

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	9
Total	12

Détails :

- Cadres : 2.55
- Non cadres : 9.26

Valorisation des contributions volontaires**Valorisation des contributions volontaires 2025**

Les contributions volontaires sont valorisées de la façon suivante :

1 - Bénévolat : 15 836 €**2 - Mises à disposition prestations : Néant.****3 - Mises à disposition Biens et Matériels : 59 850 €****4 - Secours et dons en nature : 620 €**

Pour un total de 76 306 €.

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociés.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Une provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	10 058
55 à 59 ans	6 à 10 ans	10 141
45 à 54 ans	11 à 20 ans	7 626
35 à 44 ans	21 à 30 ans	4 224
moins de 35 ans	plus de 30 ans	175
Engagement total		32 224

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'inflation annuel : 2,10 %
- Age normal de départ à la retraite: 65
- Coefficient cotisations sur ICB: 0,3
- Années de lissage avant retraite: 10

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		32 224	

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
621 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassociates.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 6920Z